

AR PREFECTURE

016-211602362-20161110-D_2016-11-7_05
Reçu le 23/11/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

**8, place du champ de foire
16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthis-sur-boeme.fr**

**délibération :
D_2016_11_7**

L' an deux mille seize , le jeudi 10 novembre à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 04 Novembre 2016

Présents : 21

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Monsieur LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 22

**Objet : Proposition de dépôt
d'archives communales aux
Archives Départementales de
la Charente**

Pouvoirs :

Monsieur REVEREAULT Jean a donné pouvoir à Madame HITIER Marie-Christine

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur NEBOUT Joël

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la mission de service civique effectuée au sein de la Mairie et de l'identification d'archives conservées dans de mauvaises conditions (humidités, scotchées...), il est proposé que certaines archives de la Commune soient déposées aux Archives départementales. Il s'agit d'archives assez anciennes (remontant jusqu'à 1945 et parfois au-delà selon les dossiers) et notamment des registres de délibération et de l'état civil. Les documents déposés font l'objet d'un dépoussiérage, d'une mise en boîte, d'un classement et d'un inventaire par les Archives départementales.

Un dépôt permettrait de garantir pour ces documents des conditions de conservation optimales aux Archives Départementales et une facilité d'accès. Un gain de place en mairie est également possible. Ces archives restent la propriété de la commune, qui peut en demander la communication et même le prêt dans le cadre d'un projet culturel et historique.

Considérant le projet de dépôt aux Archives Départementales de la Charente;

Considérant l'intérêt pour la Commune de confier ces archives au Département;

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- DE DONNER un avis favorable au dépôt des archives communales telles que listées dans l'annexe jointe à la présente délibération;
- D'AUTORISER le Maire à signer tous documents relatifs à la présente délibération.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 10/11/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **23 NOV. 2016**

Le Maire,

Michel CARTERET

